

Numéro de dossier : 1123779005

Unité responsable **administrative** Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme**Objet** Adopter un règlement modifiant la partie III du Plan d'urbanisme (04-047) de la Ville de Montréal, visant à modifier les annexes H, I, J et K du document complémentaire, pour le collège Notre-Dame.**VILLE DE MONTRÉAL**
ARRONDISSEMENT DE CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE**COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Séance du 19 avril 2012

5160, boulevard Décarie, 4^e étage**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL**

3.2 Étude du Plan directeur du collège Notre-Dame, d'une demande de modification au document complémentaire du Plan d'urbanisme et d'un projet de règlement adopté en vertu de l'article 89 de la Charte de la ville de Montréal pour autoriser de nouvelles hauteurs de constructions et de nouveaux taux d'implantation.

Le comité recommande à la direction

D'approuver la modification au document complémentaire du Plan d'urbanisme et d'un projet de règlement adopté en vertu de l'article 89 de la Charte de la ville de Montréal pour autoriser de nouvelles hauteurs de constructions et de nouveaux taux d'implantation pour le bâtiment situé au 3791, chemin Queen-Mary.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Responsable du dossier
Dino CREDICO
Conseiller en Aménagement
Tél. : 868-4463

Numéro de dossier : 1123779005